

PLAN D' ACTIONS STRATÉGIQUE RÉGIONAL





Tous les quatre ans, l'ANFH adopte son projet stratégique, définissant ses priorités pour les années concernées. Pour la période 2016-2019, **un nouveau projet stratégique a été voté par l'Assemblée Générale**

en juin 2015 et communiqué à l'ensemble des établissements adhérents.

Dans ce cadre national, les instances de l'ANFH Midi Pyrénées ont choisi de **décliner au niveau régional** les ambitions de ce projet stratégique.

Le séminaire des instances régionales 2015 a ainsi été l'occasion de définir un certain nombre d'**actions prioritaires pour les 4 années 2016 à 2019**. Ces travaux ont donné lieu à l'élaboration d'un Plan d'Actions Stratégique Régional qui est détaillé dans le présent document.

Les membres des instances régionales de l'ANFH Midi Pyrénées, ont voulu, par ces actions, **adapter l'offre de prestations et de services** pour répondre tant aux besoins et demandes des établissements qu'à celles de leurs professionnels en tenant compte des spécificités de notre région et des défis de la formation de demain.

Olivier RASTOUIL
Président Régional



SOMMAIRE

SE FORMER ○
SE RÉALISER

P.2

AXE 1

ANTICIPER ○
SOUTENIR

P.10

AXE 2

SE CONNECTER ○
PARTAGER

P.15

AXE 3

1

AMBITION 1

Augmenter le nombre de formations certifiantes ou qualifiantes financées

> Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la cartographie régionale des métiers

- **ACTION 1** ————— 2016 > 2019
Prioriser le diplôme d'Aide Soignant dans le cadre des Études Promotionnelles
- **ACTION 2** ————— 2016 > 2019
Accompagner la disparition du grade de moniteur d'atelier par la priorisation de la formation d'éducateur dans le cadre des Études Promotionnelles
- **ACTION 3** ————— 2016 > 2019
Prioriser la formation de préparateur en pharmacie hospitalière dans le cadre des Études Promotionnelles

> Favoriser l'accès à la qualification des personnels les plus vulnérables et sécuriser leur parcours professionnel

- **ACTION 4** ————— 2016 > 2019
Réserver chaque année sur le 4 % ou le VRP une enveloppe destinée au financement des formations permettant d'accéder à un premier niveau de qualification

> Affiner les priorités de financement dans le cadre du CFP

- **ACTION 5** ————— 2016
Engager une réflexion en CGR portant sur la question du financement des formations qualifiantes ou certifiantes



2

AMBITION 2

Améliorer l'accès à la formation des professionnels des métiers administratifs, logistiques et techniques

> Favoriser l'évolution des compétences nécessaires en lien avec la mutation des métiers

○ **ACTION 6** _____ 2016 > 2019
Proposer chaque année une nouvelle formation qualifiante portant sur les métiers administratifs, logistiques et techniques

○ **ACTION 7** _____ 2017
Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des personnels administratifs

○ **ACTION 8** _____ 2018
Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des personnels techniques

○ **ACTION 9** _____ 2019
Proposer un itinéraire de formation modulaire à destination des Assistantes Médico Administratives

> Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la cartographie régionale des métiers

○ **ACTION 10** _____ 2017
Proposer une formation spécifique à destination des agents de restauration et d'hôtellerie en EHPAD

> Favoriser la participation des personnels administratifs, logistiques et techniques aux actions régionales

○ **ACTION 11** _____ 2016 > 2019
Intégrer de manière plus explicite les personnels administratifs, logistiques et techniques aux publics cibles des actions régionales dès que la thématique s'y prête

AXE 1

AXE 2

AXE 3

3

AMBITION 3

Développer la mise en œuvre du DPC pour l'ensemble des personnels hospitaliers

> Augmenter le nombre de programme de DPC financés

- **ACTION 12** ————— 2016 > 2019
Systematiser le format pédagogique du DPC dans les actions régionales

> Favoriser la connaissance du dispositif DPC

- **ACTION 13** ————— 2016 > 2017
Accompagner les établissements dans la réforme du DPC par un niveau élevé d'information des acteurs impliqués
- **ACTION 14** ————— 2016 > 2019
Poursuivre la sensibilisation des cadres de proximité et des directions au DPC

> Optimiser les formats pédagogiques du DPC au profit de personnels non concernés

- **ACTION 15** ————— 2016 > 2019
Favoriser l'implication de personnels non soignants à des programmes de DPC

4

AMBITION 4

Proposer à l'ensemble des adhérents un dispositif savoirs de base et compétences clés

> Accompagner vers la connaissance des démarches qualité les personnes qui sont susceptibles de rencontrer des difficultés de compréhension ou de lecture

- **ACTION 16** _____ 2017
Organiser une formation spécifique relative à la démarche qualité pour les personnels de catégorie C sans qualification précise

> Favoriser le retour à la scolarité dans de bonnes conditions

- **ACTION 17** _____ 2016
Proposer une formation « apprendre à apprendre » pour accompagner l'entrée en formation qualifiante

> Poursuivre les efforts de formation des personnels en déficit de maîtrise des savoirs de base

- **ACTION 18** _____ 2017 > 2019
Maintenir bilan de positionnement et formation modulaire initiés dans le cadre du projet de lutte contre l'illettrisme dans la FPH 2014-2016

> Éviter la stigmatisation et permettre aux agents qui le souhaitent de s'adresser directement à un interlocuteur extérieur à leur établissement pour évoquer leurs besoins de formation en savoirs de base

- **ACTION 19** _____ 2016
Construire une plaquette de communication à destination des agents hospitaliers leur permettant s'ils le souhaitent de contacter directement l'ANFH pour envisager un bilan de positionnement

> Conserver au catalogue une action à destination de l'encadrement

- **ACTION 20** _____ 2017 > 2019
Poursuivre la formation « l'évaluation des compétences clés en situation professionnelle » (le cas échéant l'intégrer dans l'itinéraire de formation à destination de l'encadrement de proximité)

AXE 1

AXE 2

AXE 3

5

AMBITION 5

Développer la veille et la production de données métiers

> Actualiser les données métiers issues de la cartographie réalisée en 2015 (données 2014) et apprécier l'impact des actions définies à l'issue

- **ACTION 21** ————— 2017
Étudier l'opportunité de renouveler la cartographie régionale des métiers et définir la périodicité adaptée dans une dynamique de démarche continue

> Accompagner l'évolution des métiers soignants en lien avec la délégation de tâches médicales

- **ACTION 22** ————— 2018
Aborder l'impact de l'évolution des métiers médicaux sur les métiers des professionnels soignants (sensibiliser de nouveau à la question des pratiques avancées)

> Disposer de données métiers médicales

- **ACTION 23** ————— 2019
Réfléchir à la possibilité d'intégrer la population médicale dans le cadre de la cartographie des métiers. Dans le cas contraire, rechercher des données statistiques existantes portant sur les populations médicales

> Favoriser l'implication des établissements dans les démarches GPMC

- **ACTION 24** ————— 2016 > 2019
Maintenir un réseau des référents GPMC



6

AMBITION 6

Structurer l'offre socle et l'offre associée

> Contribuer à la spécialisation des AS et AMP en gérontologie

- **ACTION 25** ————— 2017 > 2019
Proposer des groupes collectifs de formation Assistant(e) de Soins en Gérontologie, susceptibles d'être délocalisés en région

> Améliorer la proximité des actions régionales et favoriser la participation des agents peu mobiles

- **ACTION 26** ————— 2017 > 2019
Favoriser l'organisation de groupes délocalisés en région pour les thématiques porteuses

> Contribuer au développement des compétences managériales des cadres de proximité

- **ACTION 27** ————— 2016 > 2019
Maintenir un niveau d'accompagnement et de soutien élevé des cadres de proximité

> Contribuer à la montée en compétences des ASH exerçant en gériatrie

- **ACTION 28** ————— 2017 > 2019
Proposer un itinéraire modulaire de formation spécifique en gérontologie à destination des ASH

AXE 2

AXE 3

6

AMBITION 6

Structurer l'offre socle et l'offre associée

> Favoriser le développement des filières gériatriques

- **ACTION 29** ————— 2017
Proposer une information / formation sur la question des filières gériatriques

> Mieux intégrer la question du handicap et des inaptitudes dans les politiques Ressources Humaines

- **ACTION 30** ————— 2016 > 2019
Accompagner les établissements dans la prise en compte des personnels en seconde partie de carrière : question des reclassements et des postes aménagés, prévention des risques...

> Accompagner le développement des soins ambulatoires à l'hôpital

- **ACTION 31** ————— 2017 > 2018
Professionaliser les acteurs hospitaliers sur la question des soins ambulatoires

> Favoriser l'identification de référents ou spécialistes techniques au sein des établissements

- **ACTION 32** ————— 2018 > 2019
Soutenir le développement de compétences spécifiques ou isolées

> Améliorer le niveau de connaissance de l'actualité spécifique à chaque secteur

- **ACTION 33** ————— 2016 > 2019
Proposer des journées d'actualité sectorielles à destination des directions et des cadres de proximité

> Contribuer à la professionnalisation des acteurs de la formation

- **ACTION 34** ————— 2016 > 2019
Accompagner les Responsable de Formation Continue dans la mise en œuvre des réformes à venir en lien avec la formation



7

AMBITION 7

Réaliser des projets intégrés sur de nouvelles thématiques

> Accompagner les petits établissements dans la construction d'une politique du handicap

- **ACTION 35** _____ 2016 > 2017
Déployer le projet handicap inter régional « Handicap 300 »

> Répondre au besoin exprimé par les établissements d'être accompagnés dans la prévention des risques professionnels

- **ACTION 36** _____ 2018 > 2019
Construire et déployer un projet intégré autour de la question des risques professionnels

AXE 2

AXE 3

8

AMBITION 8

Adapter le fonctionnement de l'ANFH
au nouveau découpage territorial

> Proposer une offre diversifiée aux établissements adhérents de la future grande région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

- **ACTION 37** ————— 2016 > 2017
Réinterroger l'offre régionale dans le cadre de la fusion avec la région Languedoc-Roussillon après adoption par les instances nationales du nouveau mode de fonctionnement, en veillant à conserver l'identité spécifique des régions historiques

> Favoriser l'émergence d'une offre répondant aux besoins spécifiques par territoire

- **ACTION 38** ————— 2017 > 2019
Proposer une offre spécifique inter-départementale



9

AMBITION 9

Adapter l'offre de l'ANFH aux coopérations hospitalières

> Préparer et anticiper les changements en lien avec les réformes

○ **ACTION 39** _____ 2016
Accompagner les établissements dans la compréhension des textes en lien avec la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire

○ **ACTION 40** _____ 2016
Accompagner les RFC dans la coordination et la mutualisation de la formation dans le cadre des futurs Groupements Hospitaliers de Territoire

> Appréhender les différentes modalités de coopération du point de vue juridique et opérationnel

○ **ACTION 41** _____ 2017
Organiser une journée pour faire le point sur la question des coopérations sanitaires, sociales et médico sociales une fois la « Loi de modernisation de notre système de santé » entrée en vigueur

AXE 2

AXE 3

10

AMBITION 10

Augmenter le nombre de services en ligne proposé aux établissements et aux agents

> Moderniser et diversifier les outils de communication utilisés

- **ACTION 42** ————— 2017 > 2019
Utiliser les nouveaux outils susceptibles d'être mis à disposition sur internet au niveau national : inscription en ligne, espace agents...

> Contribuer à la dématérialisation des supports

- **ACTION 43** ————— 2016
Relancer la mise à disposition d'un espace « instances régionales » à destination des membres des instances régionales

> Accompagner l'émergence des NTIC dans les établissements

- **ACTION 44** ————— 2017 > 2018
Former les personnels soignants au développement des nouvelles technologies dans les services de soins

> Moderniser les outils de communication au profit des agents hospitaliers

- **ACTION 45** ————— 2016
Aborder en CGR la question des informations par sms suite aux commissions CFP

> Veiller à l'utilisation optimale du nouveaux logiciel Gesform Evolution par les établissements

- **ACTION 46** ————— 2017 > 2018
Accompagner le déploiement de Gesform Evolution auprès des établissements

> Améliorer le niveau d'information des acteurs de la formation

- **ACTION 47** ————— 2017
Relancer l'envoi de newsletters périodiques

> Multiplier les modes d'évaluation à froid

- **ACTION 48** ————— 2018
Promouvoir un projet de questionnaire d'évaluation des formations en ligne



11

AMBITION 11

Augmenter le nombre de services en ligne proposé aux établissements et aux agents

> Inviter les organismes à utiliser les nouveaux formats pédagogiques dans leurs offres

- **ACTION 49** ————— 2016 > 2019
Renforcer la demande de recours à des formats pédagogiques innovants dans les cahiers des charges

> Multiplier les points d'accès aux journées thématiques régionales

- **ACTION 50** ————— 2017
Étudier la possibilité de développer le partage de journées thématiques dans le cadre de la web conférence avec Languedoc-Roussillon

> Sensibiliser les établissements à l'intérêt des nouveaux formats pédagogiques

- **ACTION 51** ————— 2017
Renouveler la sensibilisation des établissements à l'utilisation des nouveaux formats pédagogiques

12

AMBITION 12

Renforcer les capacités d'évaluation et de contrôle des actions et programmes de formation

> Apprécier d'avantage l'impact des actions régionales sur les pratiques des participants

- **ACTION 52** ————— 2016 > 2019
Imposer le respect de l'évaluation à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur les pratiques des participants

> Systématiser le traitement des questionnaires et standardiser le rapport d'analyse

- **ACTION 53** ————— 2016
Réfléchir à la construction d'un questionnaire standardisé ANFH dans le cadre des actions régionales

WWW.ANFH.FR

Retrouvez notre actualité et notre offre de formation actualisées sur notre site internet www.anfh.fr et sur nos pages régionales www.anfh.fr/midi-pyrenees

ANFH DÉLÉGATION MIDI-PYRÉNÉES

Parc du canal - 1, rue Giotto
31520 Ramonville Sainte-Agne
Tél. : 05 61 14 78 68
Fax : 05 61 14 78 60
midipyrenees@anhf.fr